

REVUE ETRANGERE.

FRANCE.

Rien d'intéressant.

ANGLETERRE.

Il est rumeur à Londres que la difficulté diplomatique survenue entre l'Angleterre et la Russie, loin d'être en bonne voie de se régler, s'aggrave de jour en jour d'avantage.

Il est évident que la Russie n'entend point se laisser intimider par les menaces de l'Angleterre, qui dépourvue de tout allié depuis qu'elle a laissé écraser la France, n'osera pas ou ne pourra pas mettre des obstacles sérieux à ses progrès.

Les journaux russes répandent une foule de rumeurs sur les cruautés épouvantables qui seraient commises par les Kivans sur les Russes.

L'indignation publique s'échauffe et commence à exiger à grands cris une campagne vigoureuse et une vengeance éclatante contre le souverain du pays. Une armée formidable s'organise. Elle se composera de 50,000 hommes. Des princes de la famille impériale et des grands de tous les rangs en feront partie.

On croit que l'Angleterre finira par laisser faire, au risque de voir entamer ses immenses possessions des Indes.

ITALIE.

Les correspondances d'Italie s'accordent à dire que si le pape est dans le trouble, Victor-Emmanuel n'est pas sur un lit de roses. On lit dans une de ces correspondances :

On parle d'abdication. Le roi est très-mécontent du ministère actuel, qui ne lui suscite que des embarras domestiques. La rupture entre Victor-Emmanuel et son fils est complète ; le fils ne peut pas pardonner au père son désir d'associer au trône la comtesse de Mirafiori, et le père ne peut pardonner à son fils tous les ennuis qu'il lui cause en intriguant contre lui et en cherchant à traverser tous ses desseins.

La veille ou l'avant-veille du départ de Victor-Emmanuel pour Naples, où il allait passer les fêtes de Noël, la comtesse de Mirafiori, avec son fils et sa jeune bru, se présenta au théâtre de San-Carlo, à Naples, dans la loge royale. On entendit aussitôt dans le théâtre des huées et des sifflets. Comme elle ne paraissait pas comprendre que ces insultes étaient à son adresse, le public commença à trépigner des pieds, à frapper des mains et à crier : *A la porte ! à la porte ! via ! via !* La femme du roi fut obligé de quitter la loge royale avec ses enfants et d'abandonner le théâtre. Ce scandale a profondément blessé le roi, qui a cru y voir la main de son fils, le prince Humbert, lequel ne perd aucune occasion de jeter du discrédit sur la Mirafiori.

Il est de plus grandement question de soumettre au Parlement la liste civile du roi, qui se trouve grevée de dettes énormes et pour laquelle il est question de faire un emprunt de sept millions. On voudrait donc limiter les dépenses du roi et mettre un terme à ses prodigalités à l'égard du jeune comte Mirafiori, qui est le bien-aimé de son cœur et pour lequel sa bourse est toujours ouverte. On espère aussi par là ôter toute influence à certains courtisans fort contraires au présent ministère. Ajoutez à tous ces ennuis domestiques les préoccupations de l'avenir, les incertitudes du présent, les dangers du roi Amédée, les remords de tous les jours, et vous comprendrez aisément que le roi ait paru triste pendant les réceptions du premier de l'an et qu'il ait répondu qu'il ne tenait guère à vivre.

Le *Daily Telegraph* publie une lettre du duc de Grammont annonçant qu'il refutera bientôt les avances du comte de Benet concernant la politique suivie par l'Autriche ou début de la guerre franco-allemande. Le duc dit qu'il prouvera que l'Autriche, après la déclaration de guerre, promet une aide immédiate à la France. Elle ne demandait alors qu'un peu de temps pour s'armer et trouver un prétexte d'hostilité à l'égard de la Prusse ; elle disait que l'occasion de faire éclater les hostilités lui arriverait indubitablement au moment qu'elle adresserait à la Prusse un ultimatum lui enjoignant d'observer les stipulations du traité de Prague, que la Prusse refuserait assurément et qu'alors l'Autriche ferait avec la France une alliance offensive et défensive.

Londras, 31.—Un télégramme envoyé aux "Lloyds" par leur agent à Cadix, confirme la nouvelle que le vapeur qui a coulé à fond le *Northfleet*, vis-à-vis du phare de Dungeness, est un vaisseau espagnol, appelé le *Murillo*. Ce dernier n'a pas sombré, comme on l'avait d'abord cru, mais il est arrivé à Cadix, nullement endommagé. Sa destination était Lisbonne où il devait débarquer sa cargaison, mais il n'a pu s'y arrêter à cause du traité d'extradition qui existe entre le Portugal et la Grande-Bretagne. Il a par conséquent continué sa route et s'est rendu à Cadix, car il n'existe pas de traité d'extradition entre la Grande-Bretagne et l'Espagne.

ROME.

Le Saint Père a signifié à M. de Corcelles, ambassadeur français auprès du Saint Siège que si le gouvernement italien s'empare des maisons généralices des Ordres Religieux, le pape quittera Rome.

On trouve, dans une correspondance romaine, publiée dans le *Canalieri*, des renseignements sur le projet, de loi odieux par lequel le gouvernement italien veut abolir les corporations religieuses dans les états du pape.

"Vous n'ignorez pas, dit le correspondant, que la loi du 7 juillet 1856, a aboli les corporations religieuses dans les provinces de la couronne de Victor-Emmanuel et converti les biens immeubles des corps muraux ecclésiastiques ; que la loi du 15 août 1867 a liquidé le domaine ecclésiastique ; que la loi du 29 juillet 1868 a déterminé les pensions et allocations aux membres des corporations religieuses supprimées ; que la loi du 11 août 1870 enfin a opéré la conversion des biens des fabriques. Ces lois, comme on le voit par leur date, sont antérieures à l'annexion des Etats de l'Eglise au royaume d'Italie.

"Le ministère Lanza propose au Parlement de les promulguer et de les appliquer dans ces mêmes Etats de l'Eglise en y introduisant deux exceptions.

"10. La conservation des maisons généralices des divers ordres supprimés ;

"20. L'abandon de l'incamération des biens des dits ordres, c'est-à-dire que le gouvernement au lieu de s'emparer pour son profit, des dits biens, en consacrerait les revenus à des fins de bienfaisance et de charité."

FAITS DIVERS.

LA MODERNE BORISIA.—Elle a bien mérité le surnom de Borisia que lui a donné le peuple du Connecticut, cette Lydia Sherman qui vient d'être condamnée à l'emprisonnement perpétuel par un jury de New Haven, pour avoir empoisonné son troisième mari. Dès qu'elle a su que la corde n'était plus à craindre pour elle, cette créature, qui est une parfaite hypocrite, s'est décidée à faire des aveux "pour se mettre en paix avec le ciel." Nous avons raconté dans le temps l'effroyable série de crimes dont la rumeur publique accusait Lydia Sherman ; mais nous croyons devoir rappeler ceux de ses crimes dont elle vient de se reconnaître coupable.

La première victime a été son premier mari, un officier de la police de New-York, qu'elle a empoisonné avec de l'arsenic, après 18 ans de vie commune, "parce qu'il était dérangé."

Peu après, elle se défit de ses deux plus jeunes enfants, parce que, dit-elle, "je pensais que je n'aurais pas les moyens de les élever, et j'arrivais à la conclusion qu'il valait mieux pour eux sortir de ce monde."

Puis vient le tour d'un fils de 14 ans, que sa mère empoisonne parce qu'il avait la maladie dite coliques de peintre. "Je pensai qu'il me serait à charge, et je mêlai un peu d'arsenic à son thé. Je crois qu'il mourut le lendemain. Les symptômes furent les mêmes que chez les autres, mais le docteur crut qu'il était mort des coliques de peintre. Je lui donnai de l'arsenic parce que j'étais découragée. Je vois maintenant que ce n'est pas une excuse, mais j'avais alors tant d'embarras que je ne réfléchis pas à cela."

Bientôt une fille de 18 ans tombe malade de la fièvre. Ecoutez sa mère : "J'étais abattue et découragée. Je fus chercher une médecine pour elle chez un droguiste, j'y mêlai de l'arsenic et je la lui donnai. Je crois lui en avoir donné deux fois. Elle fut prise de la même maladie que les autres. Elle resta malade quatre jours. Elle mourut vers midi. C'était l'enfant la plus gaie que j'ai jamais eue."

Deux autres enfants de l'empoisonneuse meurent ensuite coup sur coup, mais elle prétend n'y être pour rien. Débarassée de sa nombreuse famille, elle va se fixer dans le Connecticut, y épouse un second mari et l'envoie rejoindre le premier. Elle se marie pour la troisième fois et empoisonne son beau-fils, parce que "j'étais pleine d'embarras, et ne sachant que faire je songai à me défaire de lui, pensant qu'il serait mieux ailleurs."

L'arsenic a ensuite raison d'Ada, sa belle-fille, et enfin de son troisième mari. C'est à la suite de ce dernier crime que cette créature a été arrêtée et condamnée à l'emprisonnement perpétuel.

C'est donc neuf empoisonnements qu'elle a commis, de son propre aveu, et il y a lieu de croire qu'elle en dissimule au moins deux de plus. En tout cas, la prison d'Etat du Connecticut peut se vanter de renfermer actuellement dans ses murs un des monstres les plus réusis dont l'espèce humaine ait jamais été affligée, et la confession que nous venons de résumer explique surabondamment que Lydia Sherman ait cru devoir remercier le jury en apprenant qu'il ne l'avait pas trouvée digne de la potence. Mais elle pourrait bien n'avoir reculé que pour mieux sauter, car le public, justement indigné, témoigne hautement son mécontentement de la punition insuffisante infligée à cette grande criminelle et réclame sa mise en jugement sur un autre des nombreux meurtres qui ont précédé celui de son troisième mari.

LES BONAPARTE DE BALTIMORE.—On sait que le plus jeune frère de Napoléon Ier, Jérôme Napoléon Bonaparte, épousa miss Elizabeth Patterson, de Baltimore ; que l'empereur en apprenant ce mariage, publia un décret le déclarant nul et non avenue, força son frère à abandonner sa jeune femme pour épouser une princesse de Wurtemberg, et en récompense de sa soumission lui donna la couronne de Westphalie. L'épouse délaissée se retira à Camberwell, près de Londres, où le 7 juillet 1805, elle donna naissance à un fils qui reçut le nom de son père, Jérôme Napoléon Bonaparte. Celui-ci se maria à son tour et eut deux fils, dont l'aîné, le colonel Jérôme Napoléon Bonaparte, vit aujourd'hui à Baltimore, et dont le cadet, Charles-Joseph Bonaparte, est actuellement étudiant à Harvard. Il n'est pas inutile de rappeler aussi que le Pape refusa constamment d'approuver le divorce décrété par Napoléon, et que les tribunaux français ont reconnu ces dernières années que le mariage de Jérôme Napoléon Bonaparte, premier du nom, avec miss Patterson, était légal, et que par conséquent leur descendance est légitime et a le droit de porter le nom de Bonaparte.

Le *Globe* de Londres raconte une histoire incroyable qu'il dit venir de Paris. Il est raconté qu'un professeur allemand a demandé à M. Thiers deux condamnés communards, nommés Dodu et Brun, afin de les tuer et de les rappeler à la vie trois mois après. L'expérience consistait à injecter une solution de chaux dans le système, pour empêcher la décomposition. D'après sa théorie, le patient peut-être rappelé à la vie, non-seulement à la fin des trois mois, mais après cent ans, si on le désire. En présence d'hommes de l'art et de fonctionnaires publics, le professeur ayant administré du chloroforme à chacun des deux hommes, il injecta la solution et les signa jusqu'à ce qu'ils mourussent. Les corps furent alors desséchés par la chaleur de fournaises jusqu'à ce qu'ils fussent ridés, et jusqu'à ce que la peau devint jaune comme du cuir.

Dans cet état, ils restèrent exposés à une température modérée pendant les trois mois prescrits, et alors un lieu le procès de resurrection en injectant dans leurs veines le sang de deux ouvriers vigoureux, et par l'application de la batterie galvanique. L'expérience échoua complètement dans le cas de Dodu, mais avec Brun, le résultat fut surprenant, pour ne pas dire plus. D'abord les yeux roulèrent dans leurs orbites, les muscles commencèrent à se détendre, le cœur se mit à battre, et enfin après un traitement de quatorze heures, Brun parla, se leva de la table, avala une tasse de thé de bœuf, but plusieurs onces d'eau-de-vie, et se plaignit hautement d'un mal dans les membres, et de douleurs dans les parties du corps qui avaient reposé sur la table. Il serait maintenant vivant et bien portant en Suisse, sous le nom de Fourbe.

DUEL AU KENTUCKY.—Vendredi dernier, un combat singulier a eu lieu à Piney Branch Station (Kentucky) entre Lee Arnold et George Murray, ils ont commencé la lutte à coups de poing, puis ils ont essayé de s'étrangler mutuellement. Murray, se trouvant le moins fort, a échappé par un brusque mouvement à l'étreinte de son adversaire, et sortant un revolver de sa poche, lui a fait feu à bout portant dans la poitrine. Arnold, mortellement blessé, a bondi à quelque distance, et ramassant une pioche déposée au bord du chemin, il est revenu sur

Murray et lui a fracassé la tête. La cervelle s'est répandue à terre et Murray est tombé raide mort. La blessure d'Arnold est nécessairement mortelle. Les antagonistes étaient tous deux mariés et pères de familles. Le combat avait eu pour point de départ une querelle insignifiante entre Murray et un certain Walker Bledsoe, gendre d'Arnold.

Le *Herald* veut qu'on pendre en bloc à la même potence tous les meurtriers actuellement détenus dans la prison des Tombes à New-York.

"Qu'on nous donne, dit-il, le terrible exemple d'une pendaison générale de tous les meurtriers condamnés, le même jour s'il est possible ; alors seulement les citoyens paisibles auront l'espoir de pouvoir marcher en sûreté dans les rues."

UN REMÈDE VIOLENT.—Voici un procédé médical que nous recommandons à la Faculté. Dans une ville du Slesvig, il y a quelques jours, un forgeron avait été atteint à l'œil gauche d'une paillette de fer qui s'était fixée dans l'intérieur de l'organe. Il souffrait horriblement. Il se rendit chez un médecin qui, malgré tous ses efforts, ne put enlever la paillette. Le forgeron était au désespoir ; il se tordait comme un damné.

—J'aurais encore un moyen à tenter, lui dit le médecin, un moyen sûr ; mais il y va pour vous, peut-être, de la vie ; et je ne l'emploierai qu'autant que vous me signerez un certificat d'adhésion pour mettre à couvert ma responsabilité.

Le forgeron signa le certificat.

Alors, le médecin lui passa au coup une corde à nœud coulant et le pendit à une des patères de son cabinet.

Au bout de quelques instants la pendaison produisit son effet : la face du patient se congestionna, sa langue tuméfiée émergea du fond de sa gorge, et ses deux yeux sortirent de leur orbite. La paillette de fer se montra alors à découvert ; le médecin la fit sauter d'un coup d'ongle. Il était temps ; un dernier râle annonçait que le pendu allait expirer.

Couper la corde, rappeler l'homme à la vie et le remettre sur ses pieds fut l'affaire d'un instant. Le forgeron porta aussitôt la main à son œil ; il ne souffrait plus, c'était pour lui comme un rêve, il avait été réellement opéré sans douleur. Il se retira en comblant son sauveur de bénédictions.

C'est la première cure de ce genre qui se soit faite en Slesvig et probablement en tout autre endroit du monde ! il est vrai qu'on rencontrerait peut-être difficilement un médecin aussi hardi et un malade aussi courageux.

NOTAIRES ET MEDECINS.

On trouve dans un journal français une discussion originale sur les notaires et médecins, entre une femme et un homme du monde qui plaide la cause des notaires :

Je suis d'un avis tout opposé au vôtre, dit Madame Carmélia à son interlocuteur et il en est tellement ainsi que j'ai épousé un médecin et que je ne me serais jamais accommodée d'un notaire. Dans votre prédilection pour ce dernier, je vous vois d'ici sourire malignement et dire à part vous : "C'est qu'apparemment elle n'a jamais été recherchée par aucun notaire." Eh bien, pardonnez-moi, mais vous vous trompez ; je vous assure que j'aurais préféré épouser un poète pauvre, quoique ce soit pas non plus l'idéal des époux. Mais enfin, serez-vous assez bon pour me dire ce que vous leur trouvez, aux notaires ? En connaissez-vous de bien charmants ? Quant à moi, sur sept que j'en connais, il y en a un de passable. Et pour parler sérieusement, est-ce qu'il ne faut pas plus de talents, plus d'études pour être un médiocre médecin que pour être un bon notaire ? ..."

Ah ! mais non par exemple ! Un bon notaire vaut un bon médecin, et réciproquement.—Réciproquement, voilà le mot, chère madame, que j'ai eu le tort d'oublier dans mon commentaire, et qui me vaut de recevoir sur mon dos les jolis coups de cravache que vous adressez aux notaires.—Ces pauvres notaires ! C'est à moi de vous demander ce qu'ils vous ont fait. Comment, sur sept qui se sont mis à vos pieds, vous n'en avez trouvé qu'un seul de passable ! Il faut que votre arondissement soit diablement disgracié de ce côté-là ! Quant à moi, j'en connais quatorze, tous charmants. Je ne veux pas y mettre de la malice : autrement je pourrais me demander si la supériorité que vous accordez aux médecins sur les notaires ne tiendrait pas par hasard à ce que les uns sont plus souvent absents du logis que les autres. Mais ce serait d'un goût douteux, et je ne me soucie pas d'ailleurs de me brouiller avec la Faculté. Bref, pour terminer ce petit duel à armes courtoises, je tiens que les notaires sont délicieux et les médecins adorables. Ceci dit, il ne me reste plus qu'à vous prier, le jour où il vous plaira de reprendre la discussion, de vouloir bien dénouer les cordons de votre masque.—Non pas par-devant notaire, c'est entendu ; mais, si vous le trouvez bon, par-devant un photographe muni de son objectif.

NOS GRAVURES.

LA PROCESSION AU FLAMBEAU.

Le 15 courant, les quatre clubs de raquettes, de Montréal faisaient une promenade au flambeau autour de la montagne en l'honneur de Leurs Excellences, Lord et Lady Dufferin. L'élégance et la variété des costumes, la blancheur de la neige fraîchement tombée et la lueur des torches offraient un coup d'œil des plus gais et des plus pittoresques. Leurs Excellences assistèrent au départ de leur voiture et, faisant le tour de la montagne, se rendirent à la résidence de M. Alexandre McGibbon, sur le chemin Ste. Catherine, où elles furent rejointes, peu de temps après, par la troupe bruyante et joyeuse des clubistes.

DIX MINUTES POUR LE DINNER.

Cette gravure représente une scène qui se répète souvent, ic comme en Allemagne. Qui ne connaît pas les dix minutes accordées au voyageur à certains endroits sur les lignes de chemins de fer, pour qu'il prenne une bouchée. Nous disons une bouchée, car on a bien soin de faire en sorte que le voyageur reste sur son appétit.

VILLA-MARIA

Lord et Lady Dufferin ne pouvaient manquer d'aller visiter Villa-Maria, l'ancienne résidence de Lord Elgin, devenue un si célèbre couvent. Inutile de dire que les choses furent bien faites, la réputation de Villa-Maria nous en dispense. Les élèves de la maison, toutes vêtues de blancs et rangées en trois demi-cercles sur une estrade, offraient un joli coup d'œil. Des adresses gracieuses en anglais et en français furent présentées à Leurs Excellences et cinq demoiselles, représentant les nationalités anglaise, française, écossaise, irlandaise et canadienne, jouèrent avec succès une pièce charmante remplie de fines allusions à l'égard de Leurs Excellences.